



CERTIFICATION VÉLOSYMPATHIQUE VOLET CAMPUS

Frais pour le dépôt d'une candidature

TYPE DE CAMPUS

FRAIS*

Les frais indiqués sont pour le dépôt d'une seule candidature.
Les frais incluent une fiche synthétique de rétroaction et, si le campus est certifié, une plaque de certification.

ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL	600 \$
ÉTABLISSEMENT UNIVERSITAIRE	850 \$
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	400 \$

VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT POSSÈDE PLUSIEURS EMPLACEMENTS PHYSIQUES ET DÉPOSERA DONC PLUS D'UNE CANDIDATURE LORS D'UNE MÊME RONDE DE CERTIFICATION ?

Dans l'éventualité où votre établissement déploie ses activités sur plusieurs campus, vous devez déposer une demande de certification par campus et les frais suivants sont exigés :

- Frais mentionnés au tableau pour l'emplacement principal
- +
- 200\$ par centre de formation professionnelle supplémentaire
- 400 \$ par emplacement collégial supplémentaire
- 600 \$ par emplacement universitaire supplémentaire

Une fiche synthétique de rétroaction sera remise pour chaque campus distinct et chacun recevra une plaque de certification selon le grade obtenu.

Option rapport de rétroaction détaillé 750 \$ (tarif unique)

Le **rapport de rétroaction détaillé** est un document d'environ 25 pages posant les constats établis à partir de la candidature soumise et listant une série de recommandations visant à améliorer la situation du vélo au sein du campus à travers les cinq volets de la certification VÉLOSYMPATHIQUE que sont l'Environnement, l'Éducation, l'Encouragement, l'Évaluation et la planification ainsi que l'Équité.

* Les [membres Vélo Québec](#) bénéficient d'un rabais de 10% sur la facturation finale.